

PROCEREX® COLLIER

Piégeage mécanique pour la capture de la chenille processionnaire du pin



CONDITIONNEMENT :

- Collier kit complet pour diamètre 35 cm maxi = circonférence 110 cm
- Collier rallonge supplémentaire de 20 cm de diamètre = 64 cm de circonférence supplémentaire.

DESCRIPTION :

Le collier PROCEREX est un dispositif de lutte écologique, qui permet d'intercepter les chenilles lors de leur descente le long du tronc, au moment, où elles cherchent à rejoindre le sol. La mise en place doit se faire en fonction de la zone climatique (de janvier à Mars). Le collier peut se retirer dès fin Avril.

Kit complet = déflecteur transparent agraphable + 1 goulotte de descente + 1 sac collecteur.

EMPLOI :

1 par tronc (avec rallonge si nécessaire) voir notice pour la pose du collier.

Références :

- PI065 - Piège Procerex Collier chenilles - Diamètre max. 35 cm
- PI066 - Rallonge pour piège collier Procerex +20cm de diamètre
- PI067 - Sac de rechange pour piège collier Procerex chenille
- PI068 - Kit de descente supplémentaire (si + de 10 nids sur l'arbre)

APPLICATION :

Le collier PROCEREX est un système ingénieux et simple qui nécessite aucun insecticide ni phéromone. Il s'installe directement sur le tronc de l'arbre infesté de nids. Généralement, il n'est pas besoin de préparation spéciale, sauf pour les troncs présentant de fortes crevasses, que la mousse intérieure ne pourrait combler. Dans ce cas, il est recommandé de lisser la partie, où sera positionné le collier PROCEREX.

DURÉE D'EFFICACITÉ :

Une saison, mais réutilisable sa saison suivante, en changeant le sac collecteur.

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI :

Lors du démontage, se munir de gants et de masque, afin d'éviter toutes irritations générées par les soies, qui seraient encore présentes autour du tronc !



Le dispositif anti-chenilles processionnaires « PROCEREX collier » se compose de :

- 1 déflecteur en plastique transparent, longueur 145 cm
- 2 longueurs de mousse double densité avec 1 côté biseauté (2 x 66 cm)
- 1 sachet contenant : 1 ressort inox + 1 sangle de 2,5 m + 3 liens type « Rylsan »
- 1 goulotte de descente
- 1 sac de récupération des chenilles

Éléments nécessaires au montage :

- Cutters / grands ciseaux
- Serpe ou hachette (en option pour niveler légèrement les écorces générant des crevasses trop importantes sur vieux troncs)

Périmètre possible maxi de l'arbre sans rallonge : 110 cm (Ø : 35 cm)

Rallonge 66cm (Ø maxi +16 cm) **en option**

Schéma 1 : sac à suspendre

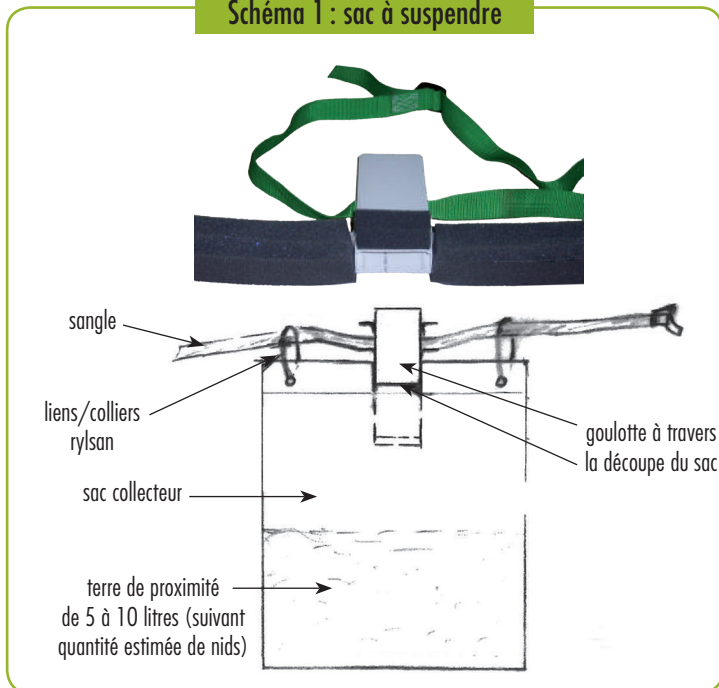


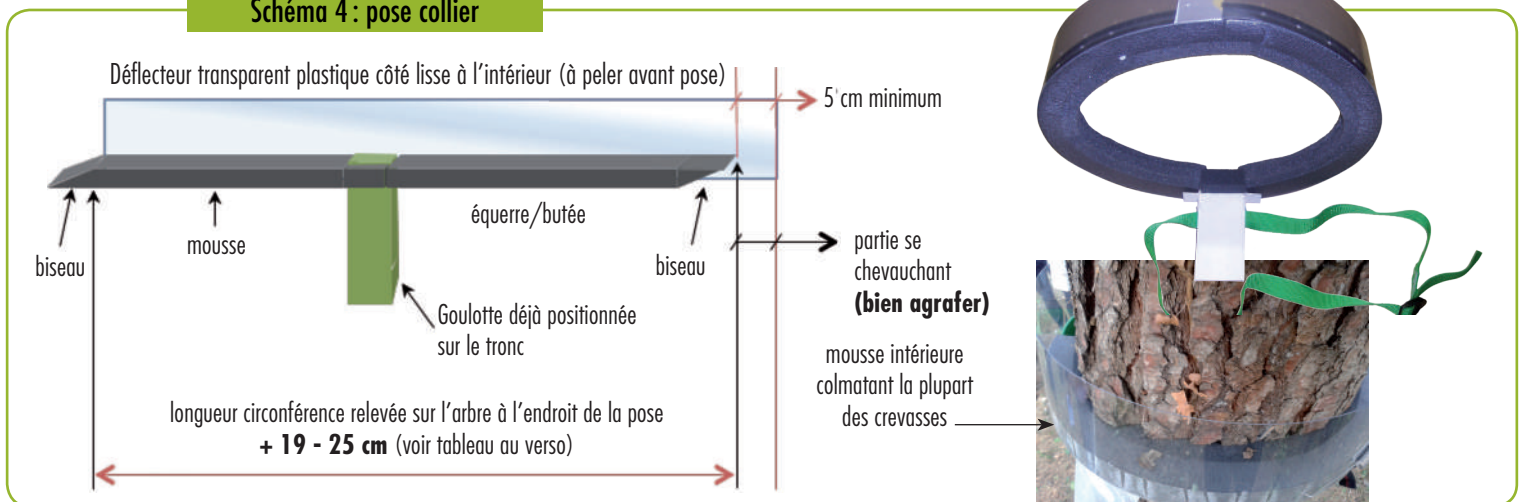
Schéma 2 : pose goulotte avec sac



Schéma 3 : pose tendeur + agrafage



Schéma 4 : pose collier



DT GROUPE

145, Avenue de Flandres 75019 Paris

Tél. : 01 40.38.38.38- Mail : dt.groupe@hotmail.fr - Site internet : www.produit-antinuisible.com

PRÉPARATION DU SAC ET DU COLLIER

1. Collier (préparation)

- Peler les 2 côtés du déflecteur.
- Mesurer le périmètre de l'arbre, et découper le déflecteur transparent à une cote correspondant au périmètre du tronc + une valeur « x cm » (voir tableau) + 5 cm de chevauchement pour l'agrafage.
- La longueur totale intérieure du collier formé par l'anneau de mousse sera équivalente au périmètre du tronc + 19 - 25 cm, biseau et goulotte comprise (voir tableau).

Ex. : périmètre du tronc de 94 cm ($\emptyset = 30$ cm), soit une longueur de **défecteur** de 94 cm + 24 cm = **> 118 cm**. Longueur du collier de **mousse** : 94 cm + 19 cm = 113 cm – les 6 cm de la goulotte + les 5 cm de chevauchement des 2 parties biseautées = 112 - 113 cm de bandes de mousse au total en **2 parties**.

NB : lors d'utilisation de rallonges, le processus est identique, c'est le périmètre global qui compte pour déterminer la longueur de mousse et de déflecteur.

2. Goulotte

- Enfiler la sangle dans les fentes latérales de la goulotte.
- Attention au sens de montage, Le levier de la boucle ne doit pas être contre l'arbre !

3. Sac collecteur

Remplir le sac collecteur de terre de proximité, sans tasser, jusqu'au trait repère (environ 5 litres). Si l'arbre est infesté de plus de 8-10 nids, prévoir 8 à 10 litres de terre.

Diamètre	Circonférence /périmètre	lg. suppl. mousse* à découper	longueur suppl. déflecteur (+5 cm)
30 cm	94 cm	+ 19 cm	+ 24 cm
35 cm	110 cm	+ 20 cm	+ 25 cm
39 cm	125 cm	+ 20 cm	+ 26 cm
44,5 cm	140 cm	+ 21,5 cm	+ 27 cm
49 cm	155 cm	+ 22 cm	+ 28 cm
54 cm	170 cm	+ 23 cm	+ 29 cm
59 cm	185 cm	+ 24 cm	+ 30 cm
63 cm	200 cm	+ 25 cm	+ 31 cm

*Ces valeurs sont des données moyennes à +/- 2 cm en raison de la tension du collier et des crevasses présentes.

OPÉRATION avant montage :

- Poser à plat le bandeau de plastique transparent, après avoir pelé le film protecteur sur chaque face (déflecteur)
- Positionner l'extrémité biseautée d'une longueur de mousse sur le coin gauche inférieur du bandeau. Faire dépasser le biseau de 5 cm.
- Coller cette longueur en enlevant avec soin la bande de protection de l'adhésif et presser légèrement la mousse sur le bandeau plastique.
- Positionner la 2^e longueur de mousse en tenant compte d'un espace de 6 cm pour le passage de la goulotte. (Voir schéma 4).

4. Phases de montage

4.1. Sac et goulotte :

- Enfiler les 2 liens « Rilsan » (schéma 1), dans les œilletons du sac et autour de la sangle, qui aura été passée, au préalable, dans les fentes latérales de la goulotte.
- Fixer cet ensemble sur l'arbre à l'endroit prévu à l'aide de la sangle, boucle vers l'extérieur.

4.2. Collier (mousse et déflecteur transparent) :

- Poser le collier d'abord sur la goulotte en butée sur ses 2 équerres, faire le tour de l'arbre tendre le collier en l'appliquant fortement contre le tronc, agraffer, puis fixer le ressort dans les perforations au bas du déflecteur.

PRÉCAUTIONS/RISQUES

Les soies des chenilles étant particulièrement urticantes soit par contact soit par projections, nous vous recommandons :

- De positionner le piège hors de portée de personnes non avisées.
- De laisser le piège au moins 3 semaines après les dernières descentes des chenilles.

Façade atlantique : fin mai.

Façade méditerranéenne et intérieure des terres : fin juin

- D'utiliser les équipements nécessaires de protection lors du retrait du piège (vêtement – gants – lunettes...).
 - De ne pas jeter sur la voie publique le sac collecteur ou le piège.
 - Le piège (collier + goulotte) peut être réutilisable par rinçage à l'eau après avoir été vidé.
 - Sac : à recycler en déchetterie.
 - Contenu : à vider dans un trou profond (30 cm) en prenant toutes les précautions nécessaires : gants, lunettes, vêtements de protection contre les soies. Recouvrir de terre à damer au pied.
- NB : possibilité d'ébouillanter sac et contenu 10 mn. Laisser refroidir avant élimination.